



Le Conseil représentant les associations des noires (Cran) en France, a annoncé vendredi qu'il poursuivait en justice la Caisse des dépôts (CDC) de la France, parce que la banque avait encaissé les sommes versées par Haïti en contrepartie de son indépendance (1804), a appris Haïti Press Network.

Accusée d'être complice d'un "crime contre l'humanité", la CDC, selon un des avocats du Cran, Me Norbert Tricaud, s'est également « enrichie grâce à l'exploitation colonialiste puisqu'elle a géré les comptes de plusieurs banques coloniales. » ,

Le président du Crann, Luis-Georges Tin, a assigné la CDC et deux de ses filiales devant le tribunal de Paris reprochant à cette banque publique d'avoir profité de la traite négrière.

« Nous assignons en justice la Caisse des dépôts et consignations, la banque d'Etat qui a joué un rôle considérable dans l'esclavage », a lancé le président du CRAN lors d'un point presse devant le palais de justice, précisant que l'assignation serait remise lundi à la banque.

« Haïti a acquis son indépendance en 1804 contre les troupes de Napoléon Bonaparte, mais la France a alors exigé un tribut financier pour indemniser ses colons. Haïti a payé de 1825 à 1946 des sommes équivalentes à 21 milliards de dollars », a déclaré M. Tin accusant la CDC d'avoir encaissé cet argent.

« Cette rançon a précipité Haïti dans une spirale infernale d'instabilité et de misère », a déploré le président du Cran ajoutant qu'après la colonisation, Haïti a été victime d'un double crime : « d'abord le crime de l'esclavage, puis cette "rançon" pour son indépendance »

Il faut préciser que cette décision du Cran fait suite à la position du Président français François Hollande qui refuse vendredi, lors de son discours à la journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage, toute forme de réparation matérielle de l'esclavage.

« Impossible réparation »: a martelé le président français en cette Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Le Conseil représentatif des associations noires (Cran), a été créé en 2005 pour « lutter contre les discriminations que subissent les populations noires en France »

Rappelons que cette démarche de remboursement de la dette de l'indépendance a été déjà entamée par l'ancien président Jean Bertrand Aristide, qui avait estimé le paiement à 21 milliards de dollars.